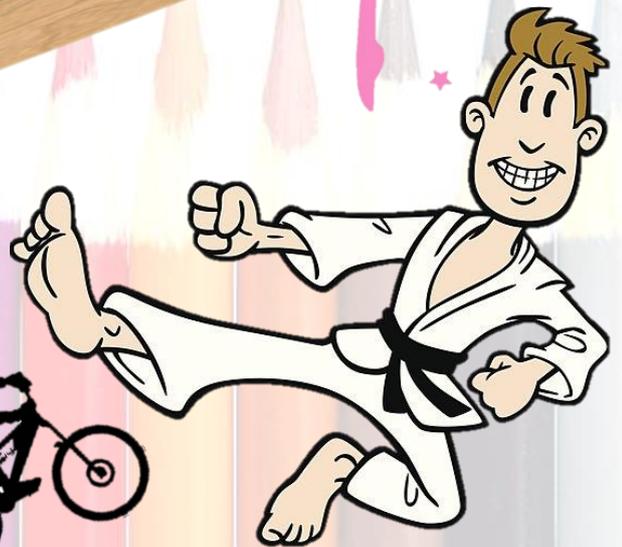




# Infos Levens

[www.levens.fr](http://www.levens.fr)

Journal d'information de la commune de Levens



inclus

Le GUIDE des  
ASSOCIATIONS

# AU SOMMAIRE

Journal d'information de la commune de Levens  
Octobre 2018

- ❖ L'édito
- ❖ Le Conseil municipal
- ❖ Les Commémorations
- ❖ Les Actualités
- ❖ Le C.C.A.S
- ❖ Le SIVOM
- ❖ C.L.S.H
- ❖ Les évènements
- ❖ Le guide des associations
- ❖ Levens pour tous
- ❖ L'Etat Civil



**Eau d'Azur,  
l'eau pure  
de nos montagnes !**

- 100% NATURELLE
- QUALITÉ GARANTIE
- ÉCONOMIQUE

MÉTROPOLÉ NICE CÔTE D'AZUR  
www.eaudazur.com

**COSE D'AZUR**  
Votre région de l'eau  
du littoral à l'intérieur des terres

**09 69 36 05 06**

prix d'un appel local

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h.  
Depuis l'étranger : +33(0)4 93 96 10 82  
Idem en dehors de ces heures et en cas d'urgence, 7j/7 24h/24.

**Accueil Rimiez**  
Camin René Pietruschi 06109 Nice  
du lundi au vendredi de 9h à 15h30.

**Accueil Isola**  
Place Jean Gaïssa 06420 Isola  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et  
de 14h à 16h30.

**Accueil Roquebillière**  
3, rue Pierre Guigonis 06450  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 14h à 16h00.

**Accueil Carros**  
2458, route de la zone artisanale de la Grave  
06510 Carros  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

**rea.eaudazur.com** votre agence en ligne



Ce numéro d'appel unique, à destination des habitants des communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, a pour but de rendre le service public plus efficace, plus simple et plus proche des citoyens, vous pouvez appeler le 3906 (au prix d'un appel local) pour poser toute question portant sur: la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, les espaces verts, l'assainissement ...

**ATTENTION**

**CHASSE OUVERTE**



## UN CHASSEUR SACHANT CHASSER... ... CHASSE EN SÉCURITÉ !

VOUS ÊTES  
"NON CHASSEUR"

- Informez-vous sur les zones de chasse
- Faites attention aux traversées d'animaux
- Portez des vêtements visibles



VOUS ÊTES  
"CHASSEUR"

- Signalez toute personne (chasseur ou promeneur) circulant dans la zone de chasse)
- Ne gardez jamais le doigt sur la détente
- Ne tirez que sur une cible identifiée



Infos Levens est édité par la Mairie de Levens-Service Communication  
tél : 09 62 66 85 84

Directeur de la publication : Antoine VERAN.

Rédaction : Antoine VERAN, Michèle CASTELLS, Thierry MIEZE, Adrien VARANI, Michèle GROSSE, Alexandre AMETIS

Photos : Ghislaine BICINI, Service Communication, Club Photo AMSL, Racing Pictures, Claire Rallye, Gilbert Guieu, Lili Photographie  
impression : GRAPHY

N° ISSN :1274-7823. Dépôt légal à la parution



Chères Levensoises, chers Levensois et chers lecteurs d'ici et d'ailleurs,

Après un été sportif, culturel et festif où jeunes et moins jeunes ont pu s'adonner à leurs activités préférées, une rentrée scolaire sereine dans les établissements de la commune, voici venu le temps du souvenir.

Ainsi, nous célébrerons bientôt le centenaire de l'Armistice de 1918, commémoration d'évènements qui ont contribué à l'histoire de notre village et de nos territoires.

Des évènements à ne pas manquer par devoir de mémoire et de transmission à nos jeunes.

Je profite de cet édito pour remercier chaleureusement tous les Levensoises et Levensois qui se sont d'ores et déjà inscrits sur notre site «Maires et Citoyens » et qui nous enrichissent de leurs expériences, remarques et suggestions pour le bien des quartiers et de la commune.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur ce site dont vous trouverez les coordonnées dans les pages qui suivent.

Bonne lecture à toutes et tous.

Votre maire,

Antoine VERAN

→ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 09.04.2018 par 21 voix pour et 6 voix contre

**Dossier n° 1** – Présenté par Mr Patrick MARX, adjoint aux finances:

**«ATTRIBUTION DES INDEMNITES COMMUNALES AUX AGENTS DES IMPOTS AU TITRE DE L'ANNEE 2017».**

Vu la délibération du conseil municipal en date du 08 février 1994 allouant une indemnité aux agents des impôts, représentant le paiement des permanences assurées en mairie aux fins d'information et de renseignement des personnes intéressées ;

Considérant les prestations fournies en la matière par Mesdames Elisabeth LARGEULT et Caroline POUGET, agent des impôts, au titre de l'année 2017 ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité :**

- d'allouer à Madame Elisabeth LARGEULT l'indemnité communale de conseil d'un montant de 265.27 euros ;
- d'allouer à Madame Caroline POUGET l'indemnité communale de conseil d'un montant de 192.07 euros ;
- d'inscrire au budget en cours les crédits nécessaires.

**Dossier n° 2** – Présenté par Mme Ghislaine BICINI, adjoint à l'éducation et la jeunesse:

**«CANTINES SCOLAIRES DES ECOLES COMMUNALES MATERNELLE, ELEMENTAIRE ET PRIMAIRE – ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT PERI ET EXTRA SCOLAIRES - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR UNIQUE».**

Considérant que, dans l'intérêt des usagers et du respect des règles d'hygiène et de sécurité, il convient de réglementer les prestations d'accueils de loisirs sans hébergement péri et extra scolaires, et de restauration scolaire;

Considérant l'impact résultant de la réorganisation des familles dans le cadre du retour à la semaine scolaire de 4 jours ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement intérieur susvisé ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité :**

- \* de modifier le règlement intérieur unique des cantines scolaires et accueils de loisirs sans hébergement péri et extra scolaires actuellement en vigueur ;
- \* d'approuver le projet de règlement intérieur unique des cantines scolaires et accueils de loisirs sans hébergement péri et extra scolaires tel que ci-annexé;
- \* d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit règlement.

**Dossier n° 3** – Présenté par Mr le Maire:

**«STATION METEOROLOGIQUE AU MONT ARPASSE – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU TERRAIN D'ASSIETTE SITUE SUR LA COMMUNE DE LEVENS ».**

Vu la délibération n° 6 du conseil municipal du 26 octobre 2007 autorisation l'installation d'une station météorologique au Mont Arpasse, par convention tripartite signée entre le Conseil Général des Alpes-Maritimes, METEO France, établissement public à caractère administratif, et la Commune de Levens ;

Considérant la spécificité géographique et climatique du département des Alpes-Maritimes l'exposant très régulièrement aux risques majeurs que sont les feux de forêts ;

Considérant que le réseau feux de forêts est issu d'un partenariat contractualisé entre le Département des Alpes-Maritimes et Météo-France, lequel prévoit la création et la gestion d'un réseau de stations automatiques de mesures météorologiques fournissant des données en temps réel, exploitées directement par les prévisionnistes de Météo-France pour leurs bulletins spécialisés aux services de Sécurité Civile ;

Considérant que dans ce cadre, la commune de Levens a mis à disposition de Météo-France un terrain de 50 m<sup>2</sup> environ à prélever de la parcelle de terrain cadastrée section E, numéro 824, d'une contenance totale de 570 060 m<sup>2</sup> ;

Considérant que Météo-France y a ainsi implanté une station automatique de mesures météorologiques ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité :**

- D'autoriser le renouvellement de la mise à disposition d'une partie de la parcelle cadastrée section E, numéro 824, au profit du Département des Alpes-Maritimes et de Météo-France pour une durée de trois ans à compter de la signature de la convention par les trois parties et de sa notification au Département des Alpes-Maritimes;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition ci-annexée, et ses renouvellements à venir par tacite reconduction dans la limite de deux renouvellements d'une durée équivalente.



**Retrouvez les vidéos des Conseils municipaux  
sur  
[www.levens.fr](http://www.levens.fr)**

## **Dossier n° 4 – Présenté par Mr le Maire:**

**«Itinéraire « Auron-Nice praticable en VTT à assistance électrique » / Convention avec la Métropole Nice Côte d'Azur relative aux modalités d'usage, à l'autorisation de passage, aux aménagements, à l'entretien et à la promotion de l'itinéraire empruntant le territoire communal».**

Vu l'article L2121-29 du CGCT,

Vu l'article L2241-1 du CGCT,

Vu la délibération du Bureau Métropolitain n°16-1 du 02 mai 2016 approuvant le lancement de la construction de l'itinérance « Auron-Nice praticable en VTT à assistance électrique »,

Vu la décision métropolitaine du 20 novembre 2017, par laquelle la Métropole Nice Côte d'Azur s'est engagée à formaliser les accords auprès du Conseil Départemental des Alpes Maritimes, de l'Office National des Forêts, du Parc National du Mercantour et de chacune des communes concernées, fixant les modalités d'usage, d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de promotion de l'itinéraire,

Vu l'itinéraire annexé à la présente faisant apparaître le tracé situé sur la commune de Levens,

Considérant le schéma de développement de l'itinérance, élaboré par la Métropole Nice Côte d'Azur, afin de structurer une offre touristique entre mer et montagne, de faire émerger un réseau d'itinéraires adaptés aux différentes filières de l'itinérance et de créer un flux économique pour le territoire,

Considérant que parmi les 22 grands itinéraires métropolitains projetés dans le cadre du schéma de développement de l'itinérance, le parcours « Auron-Nice en VTT à assistance électrique » est l'un des itinéraires majeurs que la Métropole Nice Côte d'Azur souhaite développer en raison de son potentiel de développement d'un tourisme de moyen séjour, au bénéfice de l'économie locale,

Considérant que l'itinéraire permet de valoriser les villages et communes du moyen et haut Pays métropolitain ainsi que la diversité paysagère, avec une arrivée sur Nice, auprès d'une clientèle tout public et dans un esprit de découverte des richesses exceptionnelles du territoire,

Considérant que le projet « Auron-Nice en VTT à assistance électrique » a été inscrit en 2016 dans le dispositif Espace Valléen Tinée Vésubie porté par la Métropole Nice Côte d'Azur,

Considérant que ce parcours effectue une traversée du territoire métropolitain en 7 étapes et 260 kms et qu'il emprunte majoritairement des pistes, quelques portions de routes peu fréquentées et un faible pourcentage de sentiers afin d'éviter les conflits d'usage avec les randonneurs pédestres,

## **Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité :**

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention, ainsi que ses éventuels avenants, relative aux modalités d'usage, à l'autorisation de passage, aux aménagements, à l'entretien et à la promotion de l'itinéraire « Auron-Nice praticable en VTT à assistance électrique » empruntant le territoire communal.

## **Dossier n° 5 – Présenté par Mr Jean-Pierre FRAZZO, adjoint aux travaux:**

**«OPERATION D’HABITAT MIXTE, COMMERCES ET SERVICES SUR LE SITE DES TRAVERSES – PROMESSE DE VENTE : CESSIION DES FONCIERS COMMUNAUX A LA SOCIETE LA MAISON FAMILIALE DE PROVENCE - AUTORISATION A LA MAISON FAMILIALE DE PROVENCE DE DEPOSER LES PERMIS DE CONSTRUIRE».**

Vu la délibération n° 9 du 7 avril 2015, relative à la validation du programme d’ensemble d’intérêt général fondé sur la mixité sociale et fonctionnelle, l’économie de l’espace et la qualité environnementale sur le site des Traverses, et approuvant la convention d’intervention foncière sur ce site avec l’Etablissement public foncier Provence Alpes Côte d’Azur (EPF PACA) et la Métropole Nice Côte d’Azur, signée en juin 2015 ;

Vu la délibération n° 4 du 11 octobre 2016 approuvant le périmètre de l’opération et donnant un avis favorable à la réalisation sur le site des Traverses, d’une opération à dominante habitat en mixité sociale et fonctionnelle, commerces et services, à l’acquisition par voie d’expropriation des biens nécessaires à la réalisation de ce programme et sollicitant la Métropole Nice Côte d’Azur pour la mise en œuvre de la procédure de déclaration d’utilité publique avec mise en compatibilité du PLU, et de cessibilité ;

Vu la déclaration d’Utilité Publique emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Levens et de cessibilité, relative à la requalification du quartier des Traverses, prononcée par Mr le Préfet des Alpes-Maritimes, le 2 novembre 2017 ;

Considérant qu’à l’issue de la procédure concurrentielle engagée par l’Etablissement Public Foncier Régional pour désigner l’opérateur qui réalisera le programme d’aménagement du quartier des Traverses, la Commune de Levens, l’Etablissement Public Foncier et la Métropole Nice Côte d’Azur ont retenu la société LA MAISON FAMILIALE de PROVENCE sur la base du programme suivant, établi sur 3 tènements fonciers (îlots A, B, C) :

- . création de 102 logements : 50 en logements locatifs sociaux (LLS) dont 30 logements intégrés dans une résidence autonomie et 52 logements en accession,
- . création de 1800 m<sup>2</sup> de surface de plancher en locaux commerciaux et d’activité,
- . création de 183 places de stationnement dont minimum 60 % en infrastructure,
- . création d’une placette,
- . création d’environ 3500 m<sup>2</sup> de jardins communs et privés ;

Considérant qu’il convient de contractualiser avec la société LA MAISON FAMILIALE de PROVENCE les modalités de mise en œuvre de ce programme, et notamment de signer une promesse de vente sous conditions suspensives des fonciers communaux et d’autoriser ladite société à déposer les permis de construire et tous documents nécessaires à l’aboutissement de l’obtention des autorisations d’urbanisme ;

Considérant que les constructions projetées portent sur les fonciers communaux suivants :



**Retrouvez les vidéos des Conseils municipaux  
sur  
[www.levens.fr](http://www.levens.fr)**

Parcelles cadastrées	Superficie m <sup>2</sup>
AD n° 496	700
AD n° 497	505
AD n° 560	454
AD n° 561	400
AD n° 562	781
AD n° 563	81
AD n° 282	650
AD n° 283	8
AD n° 284	1 364
AD n° 285	18
AD n° 286	923
AD n° 253	20
AD n° 555	33
AD n° 556	1 789
<b>Total</b>	<b>7 726</b>

Ilôt A (parcelles AD 563, 562, 561, 560, 497 et 496) :

- Surface de Plancher des logements (résidence Séniors et LLS) : 1 810 m<sup>2</sup> environ,
- Surface de Plancher des commerces : 310 m<sup>2</sup> environ,

Ilôt B (parcelle AD 253)

- Surface de Plancher : 0 m<sup>2</sup>,

Ilôt C (parcelles AD 282, 283, 284, 285, 286, 555, 556) :

- Surface de Plancher des logements en accession libre : 3 020 m<sup>2</sup> environ.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 18 voix pour, 6 voix contre et 3 abstentions:**

- de valider la promesse de vente à intervenir entre la société La Maison Familiale de Provence et la Commune conformément au projet joint,
- de charger l'étude PRELY-GENEVET, notaires à Levens, d'établir, sur la base de ce projet, le document définitif de vente sous conditions suspensives des biens susmentionnés entre la Commune de Levens et la société La Maison Familiale de Provence,
- d'autoriser la société Maison Familiale de Provence à déposer les demandes d'autorisation de permis de construire et tout document utile à l'obtention des permis conformément au programme retenu, sur les parcelles ci-dessus mentionnées, sises quartier les Traverses, et à effectuer toute démarche nécessaire permettant notamment de lever les conditions suspensives.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.**

**Dossier n° 1** – Présenté par Mr le Maire:

«**REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DE DONNEES (RGPD) – DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPD)**».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 25 voix pour et 1 abstention.**

**Dossier n° 2** – Présenté par Madame Michèle CASTELLS, première adjointe :

«**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION UNIQUE D'OFFRE DE SERVICES PROPOSEE PAR LE CDG 06**».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité**

**Dossier n° 3** – Présenté par Mr Georges REVERTE, conseiller municipal.

«**PISCINE MUNICIPALE DE LEVENS – APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR**».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité :**

**Dossier n° 4** – Présenté par Mr François-Dominique SEINCE, conseiller municipal:

«**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRESTATIONS INTEGREES PORTANT MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE A LA SPL COTE D'AZUR AMENAGEMENT – ANCIEN PRESBYTERE** ».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité**

**Dossier n° 5** – Présenté par Mr le Maire:

«**MODIFICATION DES STATUTS DE LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR : MISE À JOUR SUITE AUX EVOLUTIONS LÉGISLATIVES**».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 25 voix pour et 1 abstention**

**Dossier n° 6** – Présenté par Mr le Maire:

«**Vente de parcelles communales cadastrées D 1092 et D 1093 en partie situées chemin du Vignal**».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité**

**Dossier n° 7** – Présenté par Mr le Maire:

«**CONSTITUTION DE SERVITUDES RECIPROQUES\_AU PROFIT DE MONSIEUR ET MADAME DORANGE ET DE LA COMMUNE DE LEVENS AU 620 CHEMIN RENE POUCHOL – LEVENS**».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité**

**Dossier n° 8** – Présenté par Mr le Maire:

«**AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES EN VUE DE LA VENTE DES PARCELLES COMMUNALES CADASTREES AC20p, E 82p, AC1p et AC2p\_SITUEES CHEMIN DE LA GUMBA**».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 25 voix pour et 1 abstention**

**Dossier n° 9** – Présenté par Mr le Maire:

«**DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT PAR ANTICIPATION DU CHEMINEMENT PIETONNIER SITUE SUR LA RM20 AU NIVEAU DE L'ANCIENNE COOPERATIVE OLEICOLE**».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 20 voix pour et 6 abstentions**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

## Cérémonie de l'Appel du 18 Juin



## Cérémonie de la Fête Nationale





## Galerie du Portal

### *J'étais enfant à Levens pendant la guerre 1914/1918*

Durant la guerre 1914/1918, le département des Alpes-Maritimes, éloigné du front et ayant de grosses capacités d'accueil touristique, reçut des hôpitaux militaires dans ses palaces et dans les hôtels de deuxième catégorie les populations évacuées de la zone du front. Des enfants furent accueillis par des familles des communes des Alpes-Maritimes.

On trouve trace de ces arrivées dans la presse locale, dans les inscriptions à l'école et une petite liasse très intéressante de récits d'exode par des enfants de 9 à 15 ans. L'archiviste départemental, Henri Moris, avait institué, dès l'arrivée des premières familles évacuées, un concours de rédaction dans les écoles d'accueil où les enfants réfugiés devaient raconter :

- I. Comment les Allemands vinrent dans mon pays.
- II. Comment j'en fus chassé.
- III. Comment je suis venu dans le département des Alpes-Maritimes.

Ces récits racontent les épreuves de l'exode, les terreurs et souffrances, vues par les enfants: ils ont rencontré la faim, le froid, la peur, et bien souvent la mort sur leur trajet. Tout est raconté à leur hauteur, et les détails d'enfant donnent une force singulière à leur perception de la guerre.

*En septembre 1914, le jeune Henri Collet âgé de 13 ans, originaire d'Aprémont-la-Forêt, situé dans le nord-est de la France dans le département de la Meuse en région Lorraine et Marin Mattioli âgé de 12 ans qui habitait le Petit village de Xeulley dans le département de Meurthe-et-Moselle en Lorraine, ont reçu le bombardement de leurs villages. Contraints de fuir, ils vécurent l'exode pour se réfugier dans notre département où ils seront accueillis dans des familles levensoises et scolarisés à Levens. C'est au travers de rédactions émouvantes demandées par l'instituteur que les jeunes Henri et Marin retracent ce périple.*

Dans le cadre de la Commémoration du Centenaire de la première guerre, le Souvenir Français en partenariat avec la municipalité de Levens, l'Union Nationale des Combattants et le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes vous présentent, à la Galerie du Portal, les récits de Henri Collet et Marin Mattioli.

Sources : Archives départementales des Alpes-Maritimes, 10R 198.

CRÉDITS : Rédaction des notices Hélène Cavalié, directrice-adjointe des Archives départementales des Alpes-Maritimes. Guillaume Arrivé, responsable de la section de l'action éducative Archives départementales des Alpes-Maritimes. Travaux numériques Jean-François Boué. Marie-Véronique Mehous-Fulconis. Sous la direction d'Yves Kinossian, directeur des Archives départementales des Alpes-Maritimes.

**exposition ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**



## Un formidable accueil pour une nouvelle association porteuse d'avenir à Levens

Au forum des associations du 8 septembre le stand de l'association d'éducation à l'environnement : On Sème Ensemble (O.S.E) n'a pas désempli. Au programme : Atelier de recyclage de carton en de jolies créations, et Memory des goûts et des odeurs, avec les plantes et leurs saveurs.

O.S.E a également présenté son projet de ferme pédagogique et thérapeutique à Levens : Les jardins d'OSE. Il s'agit de conceptualiser, créer et aménager cette ferme en partenariat avec les écoles, l'EHPAD, le Foyer d'Accueil Médicalisé, les agriculteur et tout citoyen souhaitant y prendre part.

La commune de Levens met à disposition de l'association **trois hectares de terrain**, situés à la Madone. Ces jardins seront conçus selon un design inspiré par la **permaculture** et l'**agroforesterie**. Des variétés rares et anciennes d'arbres fruitiers et plantes vivaces comestibles seront plantées ; des points d'eau et des zones plus arides seront mises en place afin de favoriser au mieux la biodiversité. Des espaces où les animaux peuvent circuler librement seront créés, leur permettant ainsi de fertiliser naturellement le sol.

Bassin de phyto-épuration, laboratoire de cuisine pédagogique, transformation de plantes médicinales et comestibles, écoconstruction : toilettes sèches, four, séchoir et chauffe-eau solaires, construction de yourtes, bassins de culture de spiruline sont autant d'aménagements que l'association O.S.E souhaite mettre en place et expérimenter à court et moyen termes, afin de présenter un modèle pilote d'**alternatives inspirantes reproductibles en tous lieux**.

Des ateliers de sensibilisation à la permaculture seront proposés cette année dans les écoles et la maison de retraite de Levens ; le but étant d'insuffler un **dynamisme collectif** autour d'un projet éco-responsable commun, créant ainsi du **lien social** au sein de la commune.

À partir du 26 septembre, des ateliers de **sensibilisation à l'environnement à travers les arts** sont proposés aux enfants dès 3 ans, tous les mercredis, au jardin éco-paysager de Levens, en partenariat avec l'association Aujà.

Retrouvez le programme détaillé des permateliers du mercredi sur le site internet de l'association: [www.osepermaculture.wixsite.com](http://www.osepermaculture.wixsite.com)

### LES PERMATELIERS DU MERCREDI

Tous les mercredis, de 10h à 12h,  
des permateliers de  
**sensibilisation à  
l'environnement à travers  
les arts** sont proposés aux enfants  
dès 3 ans, au jardin éco-paysager de  
Levens, en partenariat avec  
l'association Aujà.

O.S.E



On Sème Ensemble



# LES PERMATELIERS DU MERCREDI

Éducation à l'environnement  
à travers les arts

Des pédagogies  
alternatives

Un programme  
inédit

La permaculture  
adaptée aux enfants

Ateliers en plein air,  
éducatifs et ludiques,  
adaptés aux enfants  
à partir de 3 ans.

L'association O.S.E c'est :

L'art de faire rimer  
permaculture  
avec peinture, gravure ou  
sculpture.

L'art de rassembler  
âges et horizons variés  
autour d'une commune  
aventure.

L'art d'oser être soi-  
même, connecté à la  
Nature.

Alors qui OSE ?

**Les mercredis  
de 10h à 12h,**  
l'association O.S.E  
(On Sème Ensemble), en  
partenariat avec la commune de  
Levens et l'association AuJà  
accueille vos enfants, sur le **jardin  
éco-paysager de Levens**, qui  
dispose de poulaillers partagés et de  
parcelles en permaculture,  
à seulement **18 kms  
de Nice.**

## Infos et Réservation

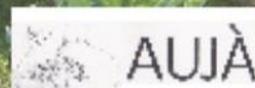
<https://osepermaculture.wixsite.com/o-s-e>

Tel : 06 32 68 78 25

Email : [osepermaculture@gmail.com](mailto:osepermaculture@gmail.com)

## Tarifs

12 € par enfant adhérent  
de l'association O.S.E  
15 € par enfant non-  
adhérent  
6 € par adulte  
accompagnateur



## EXPOSITIONS 2018 www.lamaisonduportal.fr

**3 Octobre - 27 Octobre**

**Agnès Gojon**, portraitiste à l'huile

« La poudre aux yeux »

**Chris Jadoul**, photographe

« Sans obscurité pas de lumière »

Vernissage le 6 octobre à 17h00

**1er novembre – 18 novembre**

**Le souvenir français**

« J'étais enfant à Levens pendant la guerre de 14-18 »

Vernissage le 11 novembre à 12h00

**1 Décembre - 14 Janvier**

**Sapeur-Pompiers de Levens**, collection

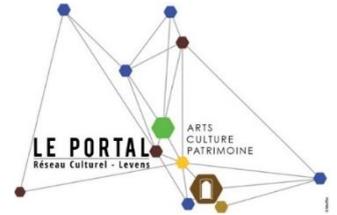
« Sapeurs-Pompiers d'hier et d'aujourd'hui »

Vernissage le 1<sup>er</sup> décembre à 18h00



**GALERIE DU PORTAL**  
Expositions depuis 1975

**09 62 66 85 84**



## Atelier Galerie « Le Paon Arc en Ciel », Place de la Liberté

Depuis quelques mois, Michèle Grosse a eu le plaisir de reprendre sur la Place de la Liberté, le local de l'Atelier de Marie dont l'inauguration a eu lieu le 2 Juin dernier en présence de nombreux levensois.

« Investir ce lieu est bien plus que simplement ouvrir un espace pour faire découvrir mon travail, c'est aussi créer un espace de rencontres et de partages. Je crée sur place et je vais au fil du temps mettre en place des ateliers de dessin, d'initiation à la calligraphie japonaise que je pratique depuis maintenant treize ans avec le calligraphi Keiko Yokoyama ainsi qu'un atelier d'origami qui est l'art du pliage japonais. J'espère susciter l'intérêt des Levensois et autres pour ces différentes activités. Les activités à Levens ne manquent pas et j'espère que nous trouverons ensemble comment organiser ces ateliers dont le nombre de places est toutefois limité. Ils seront soit individuels soit de groupes, ils sont ouverts à tous, quel que soit votre âge et vos aptitudes.

Depuis quelques mois, Michèle Grosse a eu le plaisir de reprendre sur la Place de la Liberté, le local de l'Atelier de Marie dont l'inauguration a eu lieu le 2 Juin dernier en présence de nombreux levensois.

L'automne qui arrive va faire modifier les horaires qui seront affichés sur la vitrine. N'hésitez pas à l'appeler Michèle se fera un plaisir de vous répondre ou de prendre rendez-vous avec vous à l'atelier.

*Je suis également Art thérapeute diplômée de l'IRFAT (Avignon) et suis donc prête à vous recevoir pour un accompagnement personnalisé. Pour les séances d'Art Thérapie, qui sont également individuelles ou en groupes, j'ai un deuxième atelier qui se situe Chemin de la Mole.*



**Plus d'informations:**

**Michèle GROSSE**

06 03 71 00 13

**Pages Facebook**

- Atelier « Le Paon Arc-en-Ciel »
- Sensations colorées de Michèle Grosse
- Art thérapeute

# Actualités



Travaux de réhabilitation du Foyer Rural



Mise en route de la nouvelle Coopérative oléicole



Lancement de la réhabilitation du presbytère avec la création de 5 logements et un local



Usine d'eau Font de Linier

Foyer d'Accueil Médicalisé pour adultes avec autisme



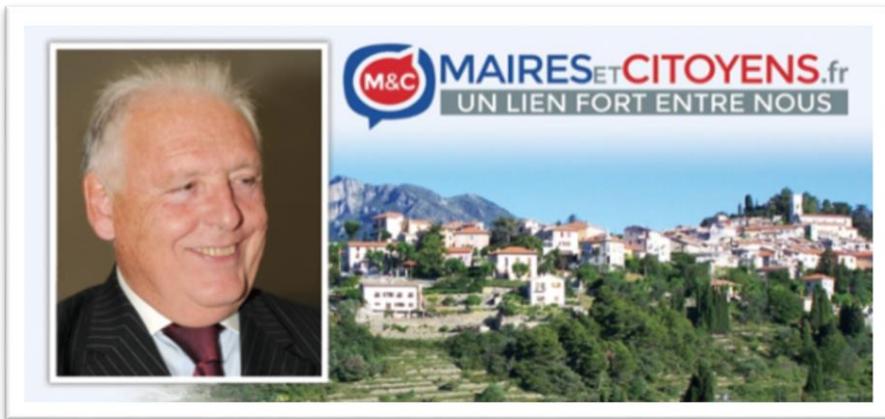


Pour sa sortie d'automne, le CCAS accompagnant nos seniors a pris la direction d'Aix en Provence pour un rendez-vous au Cabaret Music-Hall « Francky Folies » :

un déjeuner succulent, suivi d'un magnifique show de près de 2 heures , époustouflant dans une farandole de costumes et de rires.



## COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE MAIRE



**NOUVEAUTÉ**



En plus des alertes de dangers imminents, vous avez la possibilité de vous inscrire à des groupes pour recevoir des sms plus ciblés de votre maire. Cochez la case du groupe auquel vous souhaitez vous abonner. Les groupes sont sectorisés par Quartier de résidence.

Comment faire, les étapes:

- cliquez sur "MENU"
- cliquez "Mon compte"
- faire défiler vers le bas de la page sous le titre "Groupes de réception SMS" sélectionnez votre secteur .

Pour vous inscrire et suivre les actualités de notre commune  
[mairesetcitoyens.fr](http://mairesetcitoyens.fr)



21, boulevard du 8 mai 1945 06730 Saint-André de la Roche - Tél. 04 92 00 50 50 - [www.sivomvaldebanquiere.fr](http://www.sivomvaldebanquiere.fr)

Les jeunes fréquentant la MDJ (Maison des Jeunes) durant le mois de Juillet ont pu participer à de multiples activités telles que: Randonnée SubAquatique, Randonnée Aquatique, DévalKart, Escalade, Via Ferrata, Accrobranche, Soirée Antibesland, Soirée Laser Game, Activités Nautiques au lac de St Cassien, Bivouac Survivom (nature et survie).

Les objectifs pédagogiques sur lesquelles l'équipe d'animation a axé son travail sont la Socialisation, la Citoyenneté et l'Autonomie des jeunes. A travers son fonctionnement et les activités mises en place, l'équipe a voulu rendre les adolescents acteurs de leurs vacances, les rendre responsables et autonomes.





Le thème était : "le sport dans tous ses états" ; la première semaine de juillet a été consacrée au football avec la visite par les 6-12 ans du Musée du Sport au stade Allianz Riviera.

Une dizaine d'enfants âgés de 5-6 ans ont également participé à un stage d'équitation.

La deuxième quinzaine de juillet orientée sur les sports artistiques (GRS, acrosport, gymnastique, danses..) s'est achevée par un spectacle présentant toutes les activités le 26 juillet.

Au mois d'août, ont été mises à l'honneur les disciplines des jeux olympiques et les sports de ballons (tir à l'arc, basket-ball, athlétisme, water-polo, natation, rugby...), toutes regroupées dans de véritables « Olympiades ».

Exemples de sorties de cet été : bois des lutins, caravane du sport, accrobranche à Peïra Cava, stage de tir à l'arc, sortie en mer avec « SOS Grand bleu » à St Jean Cap Ferrat...



# Évènements

Tout ce qui s'est passé en images...

## Fête de Sainte Pétronille



## Levens'Art

## Fête Patronale de Saint Antoine de Siga



## Inauguration du Complexe Sportif et Socio culturel du Rivet



# Évènements

Tout ce qui s'est passé en images...



7<sup>e</sup> Festin dou Boutaù



Fête de la St Jean



Gala de l'AMSL Danse

# Évènements

Tout ce qui s'est passé en images...

## 3<sup>e</sup> Course de Côte de Levens.



De gauche à droite: Tanguy RICHARD vice président, Antoine VERAN Maire, Guillaume Chedeville, Président de l'association Team Auto Racing Levensois, Jean-Laurent ROVERE, bénévole.

## Nice Jazz Métropole



Claire-Rallye



## Retransmission Finale de la Coupe du Monde



## Fête du Cheval



## Soirée folklore



# Évènements

Tout ce qui s'est passé en images...

## Fête de la Sainte Claire



## Cross triathlon enfants, adultes & aquathlon



# Les Soirées Estivales



**1400 spectateurs !!!**

# Évènements

Fête Patronale  
de la Saint Antonin

Tout ce qui s'est passé en images...

Concert du groupe « GOLDMEN »



Soupe au pistou



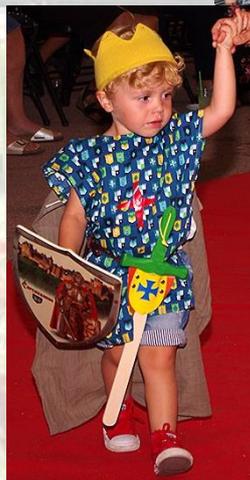
Jeux pour enfants



Course du Sargier



Journée des enfants



# Évènements

## Fête Patronale de la Saint Antonin

Tout ce qui s'est passé en images...



# Évènements

## Fête Patronale de la Saint Antonin

### Réception et mise à l'honneur

Tout ce qui s'est passé en images...

**Mathilde DROUARD** représentée par sa Maman

Mention TB Bac S + mention Européenne Espagnole

**Laurie CASTELLI**

Médaille Argent Championnat de France  
dans la discipline Horse Ball club



**Lucie URRUTY**

Championne de France VTT Cross-country Espoir

**Titouan CAROD**

Champion de France VTT Cross-country Elit



**Roger CHANSSEL**

Médaille d'honneur de la ville



**Paulette BOTHOREL**

Médaille d'honneur de la commune



### Remise des grades et décorations pompiers de Levens

#### Grades

Lieutenant: **KOFMAN Philippe**

Adjudant: **MALAUSSENA Fabrice**

Sergent Chef: **CRETON Sébastien, HACHEREZ Yoan, BOUDOUX Mélanie**

Sergent **IMBERT Thomas**

Caporal: **GASTAUD Loïc et GALLO Bastien**

#### Décorations

Médaille d'Or 30 ans: **OBLIN Laurent**

Médailles d'Argent 20 ans: **MARIA Gérard et AMETIS Alexandre**



# Évènements

Tout ce qui s'est passé en images...

## Forum des Associations

Affluence au Forum où chacun a pu découvrir et choisir ses activités : danse, judo, kung-fu, volley, en passant par la musique, le yoga ou le théâtre. Plus de 28 associations étaient présentes pour le grand bonheur de tous. Bonne rentrée associative !



# Levens

Salle Fuon Pench



*Nombreux lots!*

**Samedi 17 novembre  
à partir de 20h30**

*Pasta-party de 19h à 20h  
5€ hors boissons*



# GUIDE des ASSOCIATIONS

**A.M.S.L.** (Association Municipale de Sports et Loisirs)  
Mme REVERTE 06 80 86 83 49

**CATHECHESE** (pour adultes et ados)  
Enseignement de la Foi Catholique  
M. VEYSSIERES 04 93 79 85 73  
Pour enfants Mme TORDO  
06 85 81 40 36

**COMITE DES FETES**  
M. BICINI (Mairie de Levens)

**C.L.O. - CANTON DE LEVENS ORGANISATION**  
Marathon - cross - arc trap...  
M. REVERTE Mairie de Levens

**LEVENTI**  
Association des commerçants, artisans, artistes levensois  
Mme OGER  
[www.leventi.fr](http://www.leventi.fr)

**SOCIETE DE CHASSE**  
M. MASSIERA 04 93 79 70 96

**SOUVENIR FRANCAIS**  
Mairie de Levens  
M. MIEZE

**U.N.C. SECTION LEVENS**  
1, Place des Anciens Combattants  
Mme CASSAR (04 93 79 80 19)

## SPORTS

**AEROMODELISME AMSL**  
Les Grands Prés - l'Arpasse  
Samedi après-midi  
M. MILLET 04 93 83 15 65

**BADMINTON AMSL**  
Gymnase du Rivet  
Lundi de 20h30 à 23h30  
Samedi de 9h à 13h  
M. JEUX 06 62 11 37 98

**BELADIRI SILAT ACADEMIE**  
Gymnase du Rivet -Self défense  
M. GILLI 06 15 03 73 11

**BGB ORGANISATION — karting**  
M. BALLUTAUD 06 21 25 29 50

**BOULES — pétanque**  
Quartier les Traverses (renseignements sur place)

**BOXE - SAVATE ACADEMY LEVENS**  
Gymnase du Rivet  
Mardi et Vendredi de 19h à 22h  
M. PICCIONE ( 06 41 80 16 55)

**DANSES AMSL**  
Gymnase du Rivet /  
**BARRE A TERRE**  
**DANSE CLASSIQUE**  
**DANSE CONTEMPORAINE**  
**DANSE JAZZ**  
**EVEIL** (à partir de 3 ans)  
Mme LASSOUQUE 04 93 79 85 51 (HR)

**EQUITATION AMSL**  
Sorties - Organisation Cheval en Fête  
M. VERAN 06 07 93 23 46

**ESCALADE –ALTIROCK**  
Gymnase du Rivet  
M. GERARDOT 06 28 50 68 15

**ETATS D'AMES**  
Danses américaines, improvisées des tribus du monde  
Mme. MONCEAU 06 28 67 26 02  
[asso.etatsdames@gmail.com](mailto:asso.etatsdames@gmail.com)

**FOOTBALL**  
AVENIR SPORTIF LEVENSOIS  
M. MASSENA 06 10 54 90 63

**GYM AU FEMININ AMSL**  
Gymnase du Rivet  
Lundi et jeudi de 19h00 à 20h15  
Mme MARTIN 06 26 38 83 23

**JAZZ ART MOVE**  
Gymnase du Rivet - Classique, jazz  
Mme MASANTE 06 82 11 29 75

**JUDO**  
Salle sous la Crèche  
Lundi de 17h à 19h30  
Jeudi de 17h à 20h30  
M FONTI 06 17 36 17 58

**KARATE AMSL**  
Salle sous la Crèche  
Mardi et Vendredi de 18h00 à 22h00  
Samedi de 14h à 18h  
M. NASUTI 06 61 86 79 51

# GUIDE des ASSOCIATIONS

## SPORTS (suite)

### KUNG FU WUSHU AMSL

Salle sous la Crèche  
Lundi de 19h45 à 22h  
Mercredi de 18h30 à 22h  
Jeudi de 20h30 à 22h  
M. DERROISNE 06 28 80 96 00

### RANDONNEES AMSL

Sorties tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois  
M. ORGERET 06 05 28 04 49

### TEAM AUTOS RACING LEVENSOIS

M. CHEDEVILLE 06 99 10 91 49

### TRIAL AMSL

Route de Duranus  
M. MENEVAUT 06 88 82 28 23

### VOLLEY - BALL AMSL

Gymnase du Rivet  
Vendredi de 21h00 à 23h30  
M. DANLOS 06 61 33 92 19

### VTT AMSL

La Madone  
Le samedi à 14h00 (à partir de 7 ans)  
M. SEGUIN 04 93 79 72 62

### YOGA « L'arbre au bord du ciel »

Mardi de 9h15 à 10h45 au Rivet  
Mercredi de 18h00 à 21h Salle du Foun Pench  
Mme VALLECALE 06 16 65 01 41

### YOGA « L'instant »

Mme CIAIS 06 43 19 49 78  
[laurence.gugliemi@yahoo.fr](mailto:laurence.gugliemi@yahoo.fr)

## ARTS & CULTURE

### AQUARELLE AMSL

Salle de Fuon Pench  
Mercredi de 14h à 17h (adultes)  
Mme CAPODANO 06 21 38 55 54

### ARTS THEATRE HAPPY

Cours enfants, ados, adultes  
M. BORG 06 58 59 74 12

### CHAMPS LIBRES

Conférences, débats.  
Mme COLLET 06 42 40 00 36

### CHORALE LI PARMELI AMSL

Maison du Portal  
Lundi de 18h à 20h  
Mme PLANQUES 06 45 55 87 63

### CLUB PHOTO AMSL

Mme GEORGIN GREPINET 04 93 91 30 58

### CUISINE LEVENSANE AMSL

Cuisine du Foun Pench  
Jeudi de 9h à 13h30 (1 fois tous les 2 mois)  
M LANERY 06 87 40 59 16

### ECOLE DE MUSIQUE

« les Petits Musiciens »  
Palais St. Roch - Quartier les Traverses  
Batterie, Guitare, Piano et Eveil Musical  
Mme DHE 06 66 68 69 42

### ENSEMBLE VOCAL AMSL

Salle du Fuon Pench  
Mardi de 20h30 à 22h00  
M. BAILET 06 08 16 55 91

### Et SI ... ON EN PARLAIT» AMSL

Organisation de conférences / débats  
M HAUSSAIRE 06 21 90 05 38

### L'ATELIER DES PETITS PAPIERS

Arts plastiques  
Mme THERIER 06 22 53 26 57

### LENGA NOUOSTRE AMSL

Jeudi de 18h à 19h00  
M. MIRAGLIA 06 83 97 59 13

### « LEVENS D'UN TEMP E DE DEMAN »

Conservation et transmission  
du patrimoine Levensan  
Mme BOTTINI-MURATTI 04 93 79 70 05

### GALERIE DU PORTAL

Expositions - Conférences - Concerts  
Place Victor Masseglia  
09 62 66 85 84 [www.lamaisonduportal.fr](http://www.lamaisonduportal.fr)

### PATCHWORK AMSL

Salle de Fuon Pench  
Mardi de 14h00 à 17h00  
Mme PIANIGIANI 06 21 01 73 01

### PIANO A LEVENS

Organisation de concerts de musique classique  
M. BOURGES 04 93 79 71 67  
[www.pianoalevens.fr](http://www.pianoalevens.fr)

### THEATRE

Enfants et Ados  
Lundi et Vendredi de 19h à 20h30  
M.CETRE (06 25 86 04 10)

# GUIDE des ASSOCIATIONS

## DIVERSES

### AIMABLES

Médiation animale

Mme CASAMATTA 06 25 37 43 13

[association.aimables@outlook.fr](mailto:association.aimables@outlook.fr)

### A.I.P.E.L

Associations des parents d'élèves

[aipel06670@gmail.com](mailto:aipel06670@gmail.com)

### ANECA

Cours d'espagnol, soirées et stages de tapas

06 61 85 80 91

[president.aneca@icloud.com](mailto:president.aneca@icloud.com)

### AUJA

Ecologie, produits naturels, jardins familiaux

Mme DE REU 06 63 54 67 17

[chrisdereu@hotmail.fr](mailto:chrisdereu@hotmail.fr)

### LA MEUTE

Association de bienfaisance des orphelins de France

M DOUTE

[www.lameutedesorphelinsdefrance.com](http://www.lameutedesorphelinsdefrance.com)

### LES CAVALIERS DE LA TABLE RONDE

Restauration de calèches, manifestations

M. CASTELLI 06 10 70 02 78

### LEVENS LOISIRS

Voyages, excursions

M. BAILET (04 93 91 06 13

[jpcbaillet@orange.fr](mailto:jpcbaillet@orange.fr)

### SIX1000R

Organisation de manifestations pour ados

Mme ODASSO 06 87 30 65 66

### ON SEME ENSEMBLE

*éducation à l'environnement*

projets concrets liés à la transition écologique

Mme BOULOM 06 32 68 78 25

## ACTIVITES PRIVEES

### Centre de YOGA IYENGAR

« Posture de Yoga »

136 Ave Edouard Baudoin

Mme HAUSSAIRE 06 95 93 27 12

[Jocelyne.haussaire@gmail.com](mailto:Jocelyne.haussaire@gmail.com)

[www.posturesdeyoga.fr](http://www.posturesdeyoga.fr)

### ATELIER POTERIE ML et Cie

2 rue Arthur Malaussena

06 30 13 71 64

### CENTRE EQUESTRE

#### LE RELAIS DES TEMPLIERS

Quartier Saint-Bernard

04 93 79 71 95

### LE PAON ARC-EN-CIEL

Atelier de dessin, peinture, aquarelle,  
art thérapie...

977 chemin de la Mole

Mme GROSSE 06 03 71 00 13

### RAC - RANDONNEES AVENTURES CANYONS

Plan du Var - Ave de la Porte des Alpes

04 92 08 18 33

### TENNIS CLUB DE LEVENS

Quartier le Rivet - 89, route de Duranus

04 89 24 52 38 / 06 82 37 85 04

### VIE FORME : gym, musculation

Quartier la Fanga

04 93 79 86 75

### ZIK-ZAG STUDIO : studio de musique

79 chemin de la Gorghetta

06 03 03 52 54

### CARIBE NICE DANCE

Cours de danses (salsa, bachata...)

M. SEMPRINI 06 64 29 69 20



Voici, en date du 26 septembre 2018, notre article pour le prochain Info-Levens dont la date de parution ne nous a pas été communiquée, pas plus que pour les parutions précédentes. Impossible dans ces conditions de « coller » à l'actualité.

## Nouvelle mandature Véran (la 5°) : le renouveau ?

4 ans et demi après l'installation du nouveau conseil municipal, les choses ont-elles changé à Levens?

La réponse est oui, la réponse est non.

Oui, tout a changé:

- Le conseil municipal ne décide plus rien, si ce n'est de laisser le maire décider.
- Quant à la minorité municipale (45 % des suffrages), elle n'a définitivement que le droit de se taire.
- Véran, 5° municipalité, c'est un nouveau modèle mathématique où 45 % = 0% et 55 % = 100 %

Non, rien n'a changé:

- La discussion, le débat, l'échange de points de vue, n'ont toujours pas leur place dans la gestion de la commune.
- La démocratie est une langue étrangère et les promesses n'engagent que ceux qui les ont crues, pas celui qui les a faites.
- L'intérêt général, c'est toujours celui que le maire dit ...

Ce texte, que nous avons écrit en mars 2015, est malheureusement plus que jamais d'actualité.

Pour nous contacter  
[levenspourtous@gmail.com](mailto:levenspourtous@gmail.com)

### Du 1<sup>er</sup> au 30 Novembre

La Bibliothèque municipale vous propose livres, CD, DVD et BD sur le thème de la Grande Guerre

#### Dimanche 11 Novembre

- 8 heures 30 Recueillement à Plan du Var Église Sainte Anne
- 10 heures Recueillement au Monument aux Morts de Levens
- 11 heures Messe du Souvenir - Église Saint Antonin
- 12 heures Vernissage de l'exposition - Galerie du Portal
- 15 heures Saint Antoine de Siga Recueillement au Monument aux Morts  
Exposition « Le Cercle Républicain pendant la Grande Guerre »  
Lecture du « Carnet de route » du poilu Joseph Carlon.  
Église de Saint Antoine de Siga

#### Samedi 17 Novembre

- 17 heures Lecture musicale « VerduNissa » - Galerie du Portal – Entrée libre – Places limitées.  
Réservation conseillée 09 62 66 85 84



# VERDUN NISSA

UN NISSART QUI PART  
À LA GUERRE

**LECTURE MUSICALE**

D'après le livre de Pascal Colletta

AVEC MILENA PASTORELLI  
& LOÏS MARIN

Mise en Scène: Chantal Clary  
Illustrations: Michaël Crosa

Ange est un Nissart. C'est un soldat ordinaire qui accomplit un devoir extraordinaire : tenir au front, là-haut, en France, dans les tranchées de Verdun. Dans son journal, il nous raconte la guerre, sa guerre alors que l'apocalypse s'abat sur lui. Entre français et occitan, il nous livre alors un témoignage d'homme déraciné qui devient soldat.

**SAMEDI 17 NOVEMBRE  
2018 à 17 HEURES**

**GALERIE DU PORTAL**

*Proposée par le Comité de Levens du Souvenir  
Français*

**ENTRÉE LIBRE**  
dans la limite des places  
disponibles

Réservation possible 09 62 66 85 84





**Limitez  
vos déplacements  
et mettez-vous à l'abri**



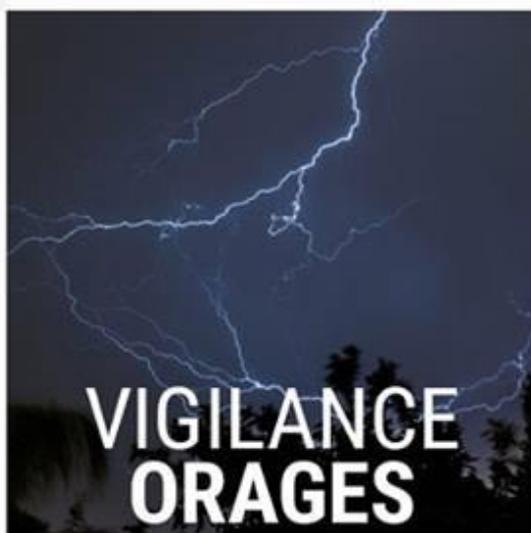
**Évitez les sorties  
en montagne ou en forêt**



**Ne vous abritez pas  
sous un parapluie, sous  
les arbres ou contre  
une paroi**



**Abritez-vous dans  
votre véhicule**  
(ni décapotable,  
ni toit en plastique)



**Ne courez pas, ni marchez  
à grandes enjambées**



**Mettez en sécurité  
vos biens susceptibles  
d'être endommagés**



**Évitez d'utiliser votre  
téléphone et les appareils  
électriques**



**Ne touchez en aucun cas  
aux fils électriques  
tombés au sol**



- **INFORMEZ-VOUS** auprès des autorités et de Météo France
- **SUIVEZ** les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- **RESPECTEZ** les consignes données par les autorités

## Naissances

*Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents*

### Mai

14/05 : Alexandre CANAVESIO



### Juillet

15/07 : Victoria MORACCHINI MAROTTE

20/07 : Mayar MAHJOUB

25/07 : Charles CALVI

### Août

03/08 : Gabriel LEFEBVRE

04/08 : Kéo DI MARTINO

06/08 : Julyane D'ANCONA SANCHES

28/08 : Thya GIACOBI

### Juin

04/06 : Maël ROUCHY

07/06 : Nathan MIGNOT

11/06 : Marilou BUREAUX

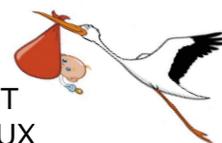
14/06 : Théa BRAQUET

21/06 : Mila et Eva SARTOR

24/06 : Mélina HACHEREZ.

24/06 : Léa FULCONIS

30/06 : Gloria DIAS GONCALVEZ



## Mariages

*Toutes nos félicitations aux heureux mariés*

### 23 Juin 2018

Thibaud GUIGNE et Alexandra ZANGHELLINI

### 30 Juin 2018

Cedric ANGELLA et Magalie PEREZ

### 21 Juillet 2018

Salim BELKIR et Nathalie SELOSSE

### 28 Juillet 2018

Kevin VANDERNOTTE et Maëva SINGAMA



### 8 Septembre 2018

Fabien BERRETTONI et Jessy REBOURS

Paul-Michel DENOIX et Chloé GOURCILLEAU

### 15 Septembre 2018

Fabrice HERBELIN et Fanny FIASSELLA



## Décès

*Nos condoléances émues aux familles*

25/05 : Simone GUEIRARD

28/05 : Antoine MALAUSSENA

07/06 : René LAMBERT

14/06 : Dominique PELLEGRINO

26/06 : Colette LLEDO

27/06 : Jean Pierre GOULAKIS

28/06 : Xavier VALLET

29/06 : Vaselina SIMONIAK

17/06 : Janie ROSTAN

30/06 : Michel BALLAND



06/07 : Dominique JACQUOT

10/07 : Bernard ILLICHE

28/07 : Jacqueline LAURENT

Josette PAPOTTI

19/08 : Yolande BOSIO

27/08 : Gilbert CABARET-DE ALBERTI

29/08 : Philippe AZOULAY

26/08 : Angèle BERNARDI

10/09 : Marie GOBERT

# Le site internet de la Commune



La Commune de Levens

Plus proche de vous

[www.levens.fr](http://www.levens.fr)



facebook

Commune De Levens

YouTube



@village de Levens